



BILAN DE LA CPLU DU 14 OCTOBRE 2014

Mouvements

Suite à la Commission Paritaire Locale Unique du 14 octobre 2014, nous tenons à féliciter notre collègue Christelle FIBLEUIL-REMY pour sa réussite aux épreuves de sélection interne et pour son nouveau poste de Responsable d'Equipe Professionnelle.

Une autre réussite est à saluer : celle de Sandrine CHENY, qui a passé avec succès les épreuves pour le poste de chargé de projet. A ce jour, aucune proposition ne lui a été faite.

Nous restons vigilants quant à la diffusion des postes qui pourrait lui convenir ou aux propositions qui lui seront faites par la Direction Régionale.

Sites Fonctions	numéros de poste	Agents	PROPOSITIONS		VOTES		RESULTATS
			CDMT	DIRECTION	du Person	DIRECTION	
Kerlys REP	329460	FIBLEUIL-REMY Christelle	FIBLEUIL-REMY Christelle	FIBLEUIL-REMY Christelle	3 POUR	3 POUR	Unanimité
Kerlys Gestionnaire Appui	329114	Collègue de Niveau III					*

* Malgré l'insistance de vos élus, la Direction n'a pas souhaité mettre au vote la candidature du collègue, déclarant sans ambages cette candidature irrecevable, le collègue étant de niveau III, alors que le poste était de niveau II.

Nous avons protesté que tous les collègues de niveau III étaient coincés sur leurs postes sans aucun espoir de mobilité, les seuls rares postes diffusés en niveau III l'étant lors de réussites aux promotions internes.

GIPA

Concernant la GIPA, vous avez la possibilité de vous rendre sur le site gouvernemental fonction-publique.gouv.fr afin de vérifier que vous êtes éligible. (cliquez sur le lien suivant) :

http://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/statut_et_remunerations/pouvoir_achat/Simulateur-GIPA-2014.xls.

Si Vous y avez droit, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus et/ou des services RH.

Recrutements externes

Nous sommes régulièrement choqués de constater que lors de la diffusion de certains postes, quand diffusion il y a, aucune candidature de la "maison" ne fait l'affaire : ni privées, ni publiques.

Sommes-nous tous incapables ou inaptes ? Est-ce que le fait de passer par le réseau ou d'avoir une expérience à Pôle Emploi nous disqualifierait d'office ? Il y aura un recrutement externe, nous annonce-t-on laconiquement...

Où la nouvelle direction recrute-t-elle ? Et comment, quand aucune offre n'est diffusée au public ?

Qui sont les amis, réseaux et relations qu'il faut avoir pour postuler sur des offres invisibles au grand public ?

Tout se fait dans la plus grande opacité, et des agents sous CCN, faisant valoir leur droit à la mobilité, se rapprochent de plus en plus souvent des commissaires paritaires pour savoir ce qu'il en est, où en est tel ou tel recrutement, surpris de constater qu'on leur a encore préféré un externe...

Quand la direction va-t-elle traiter avec la considération et la reconnaissance qui nous sont dûes, les candidatures des agents de Pôle Emploi ?

Fort-de-France, le 16 octobre 2014